

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2019-2020 **Questions sociales et réponses socio-politiques**

Code T.TS.SO359.D2.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
10 crédits ECTS

Langue(s)
 français

Volées:
PT2019 - EE+TP2018
Semaines 9 à 23
Jeudi et/ou vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.

Compétences effectives :

- 2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans leurs différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...).
- 2.2 Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité.
- 2.3 Évaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.
- 2.4 Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.

Compétences secondaires :

4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
- 4.4 Réguler la relation en précisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés.

Objectifs :

1. Expliquer l'histoire de l'Etat social et son évolution dans le contexte Suisse.
2. Différencier les risques, les modes de financement, les publics pris en charge par les assurances sociales ou par l'aide sociale.
3. Analyser et prendre position de manière argumentée sur les quatre thématiques abordées dans le module.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Ce module s'articule sur trois axes.

1. Le premier axe introduit les concepts nécessaires à l'analyse de la question sociale et aux définitions et visions de cette question. Cette partie du programme apporte des éclairages nécessaires à l'appréhension des thématiques spécifiques qui seront abordées dans la suite du module : insertion, pauvreté, migration et situation de handicap.
2. Le second axe aborde spécifiquement l'élaboration des politiques sociales en Suisse. Il introduit les connaissances de base de la structure et du fonctionnement des assurances sociales et de l'aide sociale en Suisse.
3. Le troisième axe porte sur l'exploration des quatre thématiques spécifiques susmentionnées ainsi que sur les réponses apportées par les politiques sociales et par l'action des travailleurs sociaux dans ces quatre domaines.

Formes d'enseignement :

Cours ex cathedra.

Ateliers.

Lectures et travaux individuels et en groupe à réaliser pendant et en dehors des périodes d'enseignement.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

- Travail écrit de groupe portant sur une des thématiques abordées (pauvreté; insertion; migration; situation de handicap) à remettre pour le **lundi 15 juin 2020 (semaine 25)**.
- Examen écrit sur table et un QCM le **jeudi matin 25 juin 2020 (semaine 26)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la modalité de répétition est la suivante:

- Examen écrit et oral le **jeudi 27 août 2020 (semaine 35, matin écrit axes 1 & 2 et oral après-midi axe 3)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Lectures obligatoires du module (figurent dans la brochure distribuée en début de module) :

Bolzmann, C. (2009). Modèles de travail social en lien avec les populations migrantes: enjeux et défis pour les pratiques professionnelles. (Vol. 21). *Pensées plurielle.*, 21, 41-51

Bonvin, J.-M. (2011). La sécurité sociale: notions clés, spécificités et évolution récentes. In J.-M. Bonvin, P. Gobet, S. Rossini & J.-P. Tabin, *Manuel de politique sociale* (pp. 17-40). Lausanne: Editions EESP.

Bonvin, J.-M. & Moachon E. (2005). L'activation et son potentiel de subversion de l'Etat social. In P. Vielle, P. Porchet & I. Cassiers (dirs), *L'Etat social actif. Vers un changement de paradigme?* (pp. 63-92). Bruxelles: PIE-P. Lang

Knupfer, C. (Ed.). (2017). RAPPORT SOCIAL VAUDOIS. Département de la santé et de l'action sociale, Canton de Vaud.

Messer, I. & Gigase, K. (2001). Autodétermination et handicap mental: quels chemins, quels paradoxes ? In R. de Riedmatten (Ed.), *Une nouvelle approche de la différence: comment repenser le handicap* (pp. 249-260). Genève: Médecine & Hygiène

Paugam, S. (2005). *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Paris: PUF.

Tabin, J.-P. (2011). Comprendre la sécurité sociale en Suisse. In J.-M. Bonvin, P. Gobet, S. Rossini & J.-P. Tabin, *Manuel de politique sociale* (pp. 41-69). Lausanne: Editions EESP.

Weber, P., Noreau, L. & Fougeyrollas, P. (2004). L'évaluation de la participation sociale et de la situation de handicap en travail social. *Handicap - revue des sciences humaines et sociales*, 103, 1-23

Wihtol de Wenden, C. (2009). Un monde en mouvement. *Accueillir*, 252, 6-8

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Aubry Roxane
 Beausire Ballif Karine
 Bertozzi Fabio
 Bodenmann Patrick
 Carron Djemila
 Cerrone Toni
 Chatelain Sandra
 Csupor Isabelle
 Fazenda Léa
 Felder Maxime
 Fibbi Carton Rosita
 Gaberel Pascal Eric
 Garcia N'diaye Emmanuelle
 Haunreiter Katja
 Impala Felice
 Kessler Sébastien
 Konan N'Dri Paul
 Kuehni Morgane
 Mayor Sidonie
 Mercier Sébastien
 Mizrahi Cyril
 N'Diaye Fatou
 Nendaz Philippe
 Papaevangelou Romain
 Pedrosa Maria
 Regamey Caroline
 Russi Umberto
 Simon Alain
 Spagnolo Antonello
 Steiger Bhama
 Tabin Jean-Pierre
 Tessari Veyre Aline
 Togni Carola
 Vacataire1
 Vacataire2
 Vacataire3
 Weber Philippe
 Widmer Frédéric
 Zurbuchen Antonin

Nom du responsable de module *

KUEHNI Morgane

Descriptif validé le *
 10.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : D2 – Questions sociales et réponses sociopolitiques
Code : T.TS.SO359.D2.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Modification du contenu :

3^e axe : Le troisième axe porte sur l'exploration des quatre thématiques spécifiques susmentionnées à partir d'une sélection de ressources documentaires.

Modifications des formes d'enseignement :

- Les ateliers sont supprimés.
- Des cours à distance sont ajoutés.
- Les lectures et travaux en groupe à réaliser pendant et en dehors des périodes d'enseignement sont supprimés.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

L'examen qui devait avoir lieu le 25 juin en présentiel se fera à distance : les questions sur les thématiques de l'axe 1 et le QCM sur les politiques sociales et l'introduction aux assurances sociales de l'axe 2, seront mises en ligne le 4 juin pour les étudiant-e-s. Le travail prévu sans documentation, se fera avec documentation. Les étudiant-e-s devront rendre les travaux le 25 juin à 12h00 au plus tard. Les critères d'évaluation sont inchangés.

L'axe 3 prévu comme un travail écrit collectif a été transformé en travail écrit individuel : les consignes, la taille du document, les objectifs et les critères d'évaluation ont été revus en conséquence. Le délai de restitution est identique : 15 juin 17h00 au plus tard.

Les **modalités de répétition** seront similaires en août :

Axe 1 : une question (parmi 3 à choix) à traiter par un travail écrit individuel de 2 pages. Les questions seront mises à disposition sur Moodle le 7 août. Le travail doit être remis au plus tard le 27 août à 12h00 aux responsables de module.

Axe 2 : un QCM sur les politiques sociales et l'introduction aux assurances sociales mis à disposition sur Moodle le 7 août. Il doit être retourné complété le 27 août à 12h00 au plus tard.

Axe 3 : le sujet et les consignes restent identiques entre les 2 sessions. Les étudiant-e-s doivent fournir le travail attendu ou doivent reprendre leur travail écrit en intégrant les commentaires des enseignant-e-s. Le travail est à rendre pour le 27 août à 12h00.

Lausanne, le 19 mai 2020

Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : D2 – Questions sociales et réponses sociopolitiques
Code : T.TS.SO359.D2.F.19

MODIFICATIONS APPORTÉES AU DESCRIPTIF DE MODULE, ET EN COMPLÉMENT À L'AVENANT DU 19 MAI 2020, CONCERNANT LES 3^E ET 4^E SESSIONS D'EXAMEN :

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation (3e session d'examen) : S43

Axe 1 - Travail écrit de 2 pages d'une question parmi trois à choix.

Axe 2 - QCM en ligne : à ouvrir selon leur convenance du 19 octobre à 08h00 au 22 octobre 2020 à 12h00 pendant 1 heure et 15 minutes.

Axe 3 - Travail écrit de 2 pages à rendre pour le jeudi 22 octobre 2020.

Modalités de répétition : en cas d'obtention de la note F, se présenter à la 4e et dernière session d'examen du module concerné dont les dates et les consignes seront communiquées ultérieurement.

Lausanne, le 12 octobre 2020



Alessandro Pelizzari
Directeur

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : D2 – Questions sociales et réponses sociopolitiques
Code : T.TS.SO359.D2.F.19

MODIFICATIONS APPORTÉES AU DESCRIPTIF DE MODULE, ET EN COMPLÉMENT AUX AVENANTS DU 19 MAI ET DU 12 OCTOBRE 2020, CONCERNANT LA 4^E SESSION D'EXAMENS :

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation (4^e session d'examen) : S51

Axe 1 – Travail à rendre pour le jeudi 17 décembre 2020 à 12h00 selon les consignes identiques aux sessions précédentes.

Axe 2 – QCM ouvert du lundi 14 décembre 2020 à 8h00 jusqu'au jeudi 17 décembre 2020 à 12h00 selon les consignes identiques aux sessions précédentes. Temps à disposition pour traiter les questions : 1h15.

Axe 3 - Travail à rendre pour le jeudi 17 décembre 2020 à 12h00 selon les consignes identiques aux sessions précédentes.

NB : pas de répétition possible, cette session d'examen est la dernière du module D2.

Lausanne, le 2 décembre 2020



Alessandro Pelizzari
Directeur

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module 2019-2020

**La pensée critique face aux idées,
aux savoirs et à l'action**

Code T.TS.SO359.D6.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées :
PT2019 - EE+TP2018
Semaines 8 à 23
Jeudi et/ou vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :

- 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs et les dilemmes professionnels.
6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.
6.4 Identifier ses ressources et ses limites.

Compétences secondaires :

7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.
7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication personnelle dans l'action.
7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.

Objectifs :

- être capable de définir, de différencier et d'articuler éthique et morale.
- connaître et approfondir les valeurs qui définissent le statut de la personne humaine (dignité, liberté, autonomie).
- intégrer les notions de base de l'éthique professionnelle.
- identifier les valeurs au fondement de l'action de la travailleuse sociale et du travailleur social (respect, solidarité, sollicitude, responsabilité, reconnaissance, bienveillance).
- discerner les enjeux éthiques d'une situation de travail social.
- repérer quelques tensions inhérentes à l'action sociale (autonomie/contrôle, engagement/neutralité, liberté/sécurité, autorité/écoute).
- connaître et articuler les différents niveaux de responsabilité professionnelle (individuelle, institutionnelle, politique).
- repérer les étapes d'un processus de délibération.
- construire et exprimer une argumentation éthique.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu:

À travers différents cours et ateliers, déclinés en 4 thématiques (ou contenus), ce module cherche à répondre à une question, impossible à éluder dans le travail social : que faut-il faire pour bien faire ? Se poser cette question, c'est aussi questionner la visée du travail social.

Dans ce module, les étudiant-es sont invité-es à prendre en compte la complexité du champ social en interrogeant leurs valeurs et celles du travail social (thématique 1) ; en développant une réflexion personnelle sur le rôle et les usages de l'éthique dans le travail social et sur la nécessité d'élaborer des règles communes (thématique 2) ; en discutant des outils tels que la délibération éthique (méthode procédurale notamment) et l'éthique de la discussion (thématique 3) ; en pensant les notions d'investissement personnel et de sens de l'action dans le travail social, qui articulent éthique de la responsabilité et de la conviction (thématique 4).

Les étudiant-es sont ainsi invité-es à développer un questionnement personnel et professionnel dynamique centré sur des questions d'éthique, en exerçant leur/une pensée critique.

Forme d'enseignement:

Le module comprendra des cours théoriques en plenum, du travail en ateliers sous la conduite d'un-e responsable, des articles à lire et du travail encadré sans enseignant-e. Les étudiant-es sont invité-es à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils du module.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Les étudiant-e-s auront différents travaux à rendre en cours de module dans le cadre des ateliers, soit individuellement, soit en groupes. Ces travaux donneront lieu à un certain nombre de points acquis s'ils sont faits, qui seront comptabilisés dans la validation finale.

Celle-ci aura lieu sous forme de dossier écrit individuel, à rendre pour le **lundi 15 juin 2020 (semaine 25)**.

Modalités de répétition:

En cas d'obtention de la note F, la modalité de répétition est la suivante :

- Examen écrit individuel le **vendredi 28 août 2020 (semaine 35)**

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 Bibliographie

Indications bibliographiques

Berthod, M.-A. (2009). Entre psychologie de rites et anthropologie de la perte. Notes pour l'étude du deuil. *Journal des anthropologues*, 116-117, 159-180.

Berthod, M.-A. & Magalhães de Almeida, A. (2011). *Vivre un deuil au travail, La mort dans les relations professionnelles*. Lausanne : Éditions de l'EESP.

Bovay, C. & Tabin, J. P. (1998). *Les nouveaux travailleurs : bénévolat, travail et avenir de la solidarité*. Genève : Labor et Fides.

Bouquet, B. (2012). *Éthique et travail social, une recherche de sens*. Paris : Dunod.
Code de déontologie du travail social en Suisse: un argumentaire pour la pratique des professionnel-le-s. (2010). Berne : Avenir Social.

Dieguez, S. (2018). *Total Bullshit ! Au coeur de la post-vérité*. Paris : PUF.

Douglas, M. (2004). *Comment pensent les institutions*. Paris : La Découverte.

Dubet, F. (2006). Au-delà de la crise: le "cas" du travail social. *Empan*, 61, 138-145.

Eribon, D. (2016). *Principe d'une pensée critique*. Paris : Fayard.

Franssen, A. (1999). Les travailleurs du non-marchand: héros et victimes: demande de reconnaissance et transaction identitaire. *Recherches sociologiques*, 30(2), 159-181.

Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du Mauss*, 1(23), 152-164.

Fuchs, E. (1996). *Comment faire pour bien faire ?* Genève : Labor et Fides.

Gotman, A. (2001). *Le sens de l'hospitalité, essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*. Paris : PUF.

Guillebaud, J.-C. (1999). *La refondation du monde*. Paris : Seuil.

Jeanrenaud, C., Meigniez, M., Malatesta, D. & Magalhães de Almeida, A. (2019). Un collectif 2.0 pour les sans-abris à Lausanne. *Reiso : revue d'information sociale*, mis en ligne le 26 août.

Junod, R., Romagnoli, S. & Denervaut, J.-M. (2017). *L'inquiétude dans le monde et la pensée critique*. Genève : Éditions IES.

La Gasnerie, G. (2017). *Penser dans un monde mauvais*. Paris : PUF.

Lochak, D. (1998). Les bornes de la liberté. *Sciences humaines*, 86, 32-35.

Magalhães de Almeida, A. & Berthod, M.-A. (dir.). (2020). *L'accompagnement social et la mort*. Lausanne : Éditions HETSL.

Malatesta, D. & Golay, D. (2010). La participation des enfants au débat public: une expression des dominants ? *Nouvelles Questions Féministes*, 29(2), 88-99.

Malherbe, J.F. (2001). *Déjouer l'interdit de penser, Essai d'éthique critique*. Montréal : Liber.

Moussu, G. (2001). Entre normes et stratégie : la question de l'éthique dans le travail social. *Vie sociale*, 3, 29-87.

Raikin M. (2000), La prise de décision en travail social. *L'Observatoire*, 27, 83-91.

Ricoeur, P. (1989). L'éthique, la morale et la règle. *Autres temps*, 24, 52-59.

Thévoz, J.-M. (1995). Éthique de la relation d'aide. *Bulletin de la Fondation du centre médico-social Pro Familia*, 23.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

MAGALHÃES DE ALMEIDA António

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : D6 – La pensée critique face aux idées, aux savoirs et à l'action
Code : T.TS.SO359.D6.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Pas de modification.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

Il n'y a pas eu de modification dans les modalités de validation du module (rédaction de travaux en cours de module dans le cadre des ateliers et qui donnent lieu à l'acquisition de points).

En revanche, les modalités d'évaluation des travaux à rendre (évaluation continue composée de 4 temps d'évaluation – collectifs et individuels) est faite à l'aide de grilles d'évaluation à disposition sur Moodle. Ces grilles sont à compléter aussi bien par les étudiant-es que par les responsables d'ateliers qui corrigent les travaux ; les étudiant-es participent ainsi à leur propre évaluation. Ce changement poursuit deux objectifs : 1. Il donne la possibilité aux étudiant-es de s'impliquer davantage dans leur propre évaluation (à distance) et de mieux identifier leur niveau d'apprentissage ; 2. Il permet aux enseignant-e-s de guider les apprentissages attendus de leur part.

Le dernier travail – individuel – est à rendre le 15 juin.

Lausanne, le 19 mai 2020



Elisabeth Baume-Schneider
Directrice